

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 17 DECEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 11 DECEMBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTE ET EXCUSEE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

POUVOIRS : Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CCAS : SUBVENTION 2016

Au titre de sa mission obligatoire, le Centre Communal d'Action Sociale se doit de garantir à tous les publics fragilisés, un égal accès à la solidarité publique et aux droits sociaux. Le CCAS s'engage pleinement en faveur de ces publics, avec le soutien financier de la Ville de Dax, en parfaite coordination avec les institutions publiques, principalement le Conseil Départemental des Landes et la CAF des Landes, mais aussi en concertation fructueuse avec les mouvements caritatifs et humanitaires oeuvrant à Dax. Il mobilise également des moyens d'aides sociales facultatives et des interventions à titre subsidiaire.

A cet effet, l'activité du CCAS se concentre sur 3 missions essentielles :

- L'action en faveur de l'accompagnement social des ménages dacquois en lien avec le Plan Territorial d'Insertion (PTI) conduit par le pôle solidarité du Conseil Départemental,
- L'action des services de la Petite Enfance,
- L'action de solidarité en faveur de la qualité de vie des seniors dacquois : elle se traduit par un programme global de reconstruction et modernisation des places d'accueil en EHPAD (80 places, situé rue Malraux avec un secteur spécialisé pour les maladies apparentées Alzheimer, réhabilitation et restructuration de l'EHPAD des « Camélias »).

Ce programme se poursuivra ensuite par la requalification de l'établissement des Glycines, en lieu de vie pour les seniors dacquois. Par ailleurs le CCAS conduit des démarches d'évaluation de la qualité de service, dans le cadre du projet d'établissement des EHPAD.

Pour accomplir ses missions, le CCAS sollicite l'attribution d'une subvention d'équilibre de 1 554 000 € maximum pour l'exercice 2016. Cette subvention sera versée en plusieurs acomptes.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016, chapitre 65, article 657362.

**SUR PROPOSITION DE MADAME CHRISTINE BASLY, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'équilibre de fonctionnement d'un montant maximum de 1 554 000 € pour l'exercice 2016, versée en plusieurs acomptes,

PREVOIT l'inscription des crédits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016, chapitre 65.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20151217-8-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 18 Décembre 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».